

Veillez utiliser ce lien

<https://www.bankingsupervision.europa.eu/pdf/291fab8ddc7235156598/html/index.en.html>

pour prendre connaissance de cette lettre dans une autre langue.

Madame, Monsieur,

Votre avis de redevance pour 2019 est à présent disponible sur le portail en ligne de la Banque centrale européenne (BCE) *via* le lien <https://pasos.ecb.europa.eu/banklogin>.

Vous trouverez une traduction de courtoisie du présent document à l'adresse suivante :

<https://www.bankingsupervision.europa.eu/organisation/fees/notice/html/index.fr.html>

Pour toute question, veuillez nous joindre par courriel ([SSM-fee-enquiries@ecb.europa.eu](mailto:SSM-fee-enquiries@ecb.europa.eu)) ou par téléphone (+49 69 1344 4690). En outre, le site Internet de la BCE consacré à la supervision bancaire <https://www.bankingsupervision.europa.eu/organisation/fees/html/index.fr.html> contient des informations générales utiles sur les redevances de surveillance prudentielle.

L'équipe chargée des demandes d'information sur les redevances MSU

Division Comptabilité

Direction générale Finances

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE